

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2020

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE LABELLE
MUNICIPALITÉ DE LA MACAZA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Macaza, tenue à huis clos à l'hôtel de ville situé au 53, rue des Pionniers, La Macaza, le 10 décembre 2020 à 16h35.

SONT PRÉSENTS : Céline Beauregard, mairesse, Christian Bélisle, conseiller, Raphaël Ciccariello, conseiller, Benoit Thibeault, conseiller, Brigitte Chagnon, conseillère et mairesse suppléante, Pierre Rubaschkin, conseiller.

SONT AUSSI PRÉSENTES : Caroline Dupuis, directrice générale par intérim

ÉTAIT ABSENCTE : Pierrette Charette, conseillère

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Sous la présidence de madame la mairesse Céline Beauregard, la séance extraordinaire est ouverte à 16h35

2020.12.212

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour se détaille comme suit;

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**
3. Résolution –Demande de compensation pour l'entretien des chemins à double vocation auprès du Ministère des Transports du Québec.
4. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Monsieur Christian Bélisle

Et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

2020.12.213

RÉSOLUTION – DEMANDE DE COMPENSATION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS À DOUBLE VOCATION AUPRÈS DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de La Macaza, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes du réseau municipal à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours;

NOM DU OU DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR À COMPENSER (km)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMIONS CHARGÉS/AN
Lac Chaud Est	12,739km	Bois	634
Lac Chaud Ouest	12.852km	Bois	341

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur Raphaël Ciccarrello, conseiller
Et résolu à l'unanimité

DE DEMANDER au ministère des Transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnés et ce, sur une longueur totale de 25.591 km.

ADOPTÉE

Caroline Dupuis
Directrice générale par intérim

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 DÉCEMBRE 2020

2020.12.214 RÉSOLUTION – LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour ayant été épuisé,

Il est proposé par Madame Brigitte Chagnon
Et résolu à l'unanimité

De lever la séance à 16h39

ADOPTÉE

LA MAIRESSE

LE DIRECTRICE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM

Céline Beauregard

Caroline Dupuis